VU POUR RESTER ANNEXE A LA
DELIBERATION DU 11/10/2004
LE MAIRE
P. MICHAUD

MAIRIE DE MARLIEUX AIN

Commune de MARLIEUX (01)

Carte de Zonage d'Assainissement

Zones d'assainissement collectif

Zones où des installations doivent être prévues pour assurer la collecte et le stockage des eaux pluviales

Zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement

N

PREFECTURE de l'AIN
reçu le 29 NOV. 2004

Ech : 1/6000°

Edite251104SB

INGENIERIE CONSEIL
Eau Epuration Environnement

C3E
Cabinet
F. CHARPENTIER